

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 6 (1873)  
**Rubrik:** Faits divers

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Faits divers.

### SOCIÉTÉ THÉOLOGIQUE DE TEYLER A HARLEM

#### *Programme de l'année 1873.*

La question de concours de l'année dernière n'ayant pas été traitée, la Société a pu procéder immédiatement au choix d'un nouveau sujet. Le résultat de la conférence a été la mise au concours de la question suivante :

Que nous enseigne l'ethnographie, dans son état actuel, sur la disposition religieuse de l'homme ?

La Société a voulu, pour *cette fois* encore, proposer un second sujet. Elle demande en conséquence :

Une histoire et une critique de la devise : *L'église libre dans l'état libre.*

Enfin la Société propose de nouveau le sujet qu'elle avait mis au concours pour l'année 1871, mais qui n'a pas été traité :

Une étude sur le rapport qui existe entre les dogmes des églises protestantes et la doctrine de Paul.

Le prix consiste en une médaille d'or d'une valeur de fr. 400.

Les candidats sont autorisés à se servir, pour leurs mémoires, des langues hollandaise, latine, française, anglaise ou allemande (cette dernière écrite en caractères latins).

Les mémoires doivent être écrits par une autre main que celle de l'auteur; il faut qu'ils soient complets, tout travail inachevé sera exclu du concours.

Le terme de l'envoi est fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1874.

Tous les mémoires envoyés deviennent la propriété de la Société. Celle-ci range parmi ses œuvres, avec ou sans traduction, ceux qui ont été couronnés, de telle sorte que les auteurs ne peuvent pas les publier sans la permission de la Société.

En outre, la Société se réserve de faire l'usage qui lui convient des mémoires qui n'ont pas remporté de prix, en n'indiquant pas ou en indiquant le nom des auteurs ; dans le second cas, toutefois, avec le consentement de ces derniers. L'auteur qui voudra avoir une copie du travail qu'il aura envoyé devra la faire faire à ses frais.

Les mémoires, accompagnés d'un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur et munis d'une devise, seront envoyés à l'adresse suivante : *Fundatiehuis van Wijlen den Heer P. Teyler van der Hulst, te Haarlem.*

